

Rapport de synthèse de l'action « Intégration de la biodiversité dans les Chartes Forestières de Territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée »

**Rédigé par le Pays Pyrénées-Méditerranée,
avec l'appui de l'association « Initiation à la Forêt »
et le Centre Régional de la Propriété Forestière**

**Action menée dans le cadre des
Chartes Forestières de Territoire du Pays et
la Stratégie Nationale pour la Biodiversité
Période 2012/2014**



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I. Synthèse des actions menées dans le cadre du projet.....	2
I.1 - Elaboration d'une stratégie locale en faveur de la biodiversité en forêt.....	2
I.2 - Mise en œuvre de l'outil «IBP» et animation des propriétaires forestiers.....	2
I.3 - Développement d'outils et d'actions de sensibilisation sur la biodiversité.....	3
II. Synthèse du suivi et de l'évaluation du projet	4
II.1 - Mise en place d'une gouvernance pluridisciplinaire autour de l'action	4
II.2 - Bilan évaluatif du projet au travers d'indicateurs	4
II.3 - Communication réalisée autour du projet	6
CONCLUSION & PERSPECTIVES	6
LISTE DES ANNEXES DU RAPPORT	7
COORDONNEES DES PARTENAIRES	7
MAITRE D'OUVRAGE : Pays Pyrénées-Méditerranée.....	7
PARTENAIRE : Centre Régional de la Propriété Forestière.....	7
PARTENAIRE : Association « Initiation à la Forêt ».....	7

INTRODUCTION

La biodiversité est aujourd'hui au cœur des politiques internationales, européennes et nationales afin d'endiguer son érosion et d'assurer sa préservation. La France, au travers de sa Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) 2011-2020 s'est fixé vingt objectifs pour gérer durablement et de manière partagée la biodiversité. Elle souhaite particulièrement impliquer les territoires dans sa démarche, au travers notamment de différents appels à projets, afin de garantir l'appropriation de ces enjeux à toutes les échelles. En 2012, un appel à projet a été proposé spécifiquement sur l'intégration de la biodiversité dans les Stratégies Locales de Développement Forestier (SLDF) telles que les Chartes Forestières de Territoire.

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, dont le territoire est couvert à 60 % par de la forêt, anime deux Chartes Forestières de Territoire (CFT) issues d'une volonté politique locale : la CFT de la Suberaie des Aspres et des Albères (validée en 2004 et révisée en 2009) et la CFT du Vallespir (validée en 2009). Prochainement en révision, elles constituent la stratégie forestière du territoire reposant sur l'objectif d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts, permettant de faire le lien entre les fonctions économiques, sociales et environnementales de ces dernières.

Ainsi, différents enjeux sont identifiés au sein des Chartes Forestières tels que le développement des filières bois et liège, la protection contre le risque incendie, la structuration de l'accueil en forêt mais aussi la préservation du patrimoine naturel. En effet, le territoire présente une importante richesse en termes de biodiversité forestière et afin de préserver au mieux ces ressources naturelles et l'attractivité du territoire, les acteurs locaux ont conscience du besoin d'agir en faveur de la forêt et de la biodiversité.

Dynamique et volontaire, le territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée a donc décidé de saisir cette opportunité et de déposer sa candidature pour approfondir la thématique de la biodiversité au sein de ses deux Chartes Forestières de Territoire en accord avec leur comité de pilotage.

Le projet proposé (et retenu par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en 2012) présente plusieurs volets tels que l'élaboration d'une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité en forêt, la mise en œuvre de l'outil « Indice de Biodiversité Potentielle » sur une dizaine de propriétés forestières et l'animation de propriétaires forestiers privés ou encore la réalisation d'actions de sensibilisation à destination de divers publics sur le sujet de la biodiversité (film, formations, conférences).

L'ensemble de ces volets réalisés par le Pays Pyrénées-Méditerranée et ses partenaires, le Centre Régional de la Propriété Forestière et l'association « Initiation à la forêt », ont pour but de favoriser une « culture locale de la biodiversité » pour une meilleure prise en compte de cette dernière dans les divers projets du territoire, et notamment dans le cadre de la gestion forestière.

Ce projet a été mené sur deux ans, de 2012 à 2014 avec un démarrage en novembre 2012, pour un budget total d'environ 85 500 euros. Il a été financé par l'Etat à hauteur de 69,1 % ainsi que par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales (6,3 %) et le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon (4,6 %).

Le présent rapport a pour objet de faire une synthèse générale de la mise en œuvre du projet dans sa globalité en s'appuyant notamment sur les rapports des différents partenaires. De nombreuses annexes viennent compléter cette synthèse et sont proposées en format numérique sur CDRom.

Dans un premier temps, ce rapport présente une synthèse des réalisations sur les trois volets du projet puis, dans un second temps, le suivi, l'évaluation et la communication réalisés autour du projet. Enfin, la conclusion apporte des éléments en termes de perspectives pour poursuivre la dynamique sur les enjeux de la biodiversité en forêt sur le territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée.

I. Synthèse des actions menées dans le cadre du projet

I.1 - Elaboration d'une stratégie locale en faveur de la biodiversité en forêt

Elaborée sur deux ans en concertation avec une grande diversité d'acteurs locaux (institutions, collectivités territoriales, organismes forestiers, organismes environnementalistes, citoyens, etc.) au travers notamment d'un comité de suivi de l'action, de réunions techniques ou encore d'ateliers et d'enquêtes, la stratégie locale en faveur de la biodiversité en forêt a été validée en décembre 2014 et constitue le volet « Biodiversité » des Chartes Forestières de Territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée (cf. Annexe 1). Elle pose un cadre commun pour améliorer la prise en compte de la biodiversité forestière.



A partir du contexte actuel et des travaux menés à d'autres échelles en lien avec la biodiversité ainsi que de l'analyse des données locales capitalisées, cette stratégie présente un état des lieux partagé en matière de biodiversité forestière. De nombreux enjeux ont été identifiés à la fois en termes de productions forestières, de protection contre les risques naturels et de maintien de l'ouverture des milieux ainsi qu'en termes de préservation de la biodiversité écosystémique, taxonomique et génétique.

Afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité en forêt, plusieurs objectifs ont été fixés dans le cadre de cette stratégie locale : améliorer la connaissance et préserver la biodiversité en forêt, développer des outils et appuyer l'intégration de la biodiversité dans la gestion courante des forêts ou encore sensibiliser et former les différents acteurs du territoire sur cette question. De nombreuses pistes d'action - près d'une trentaine - ont ensuite été identifiées et intégrées dans la stratégie, exprimant une volonté des acteurs du territoire d'agir en faveur de la biodiversité en forêt.

L'élaboration de cette stratégie a été portée par le Pays Pyrénées-Méditerranée avec l'appui de très nombreux partenaires, garantissant la pertinence du contenu de cette dernière mais également son appropriation par le territoire. Il s'agit maintenant d'engager son déploiement dans la poursuite des actions opérationnelles déjà menées, notamment dans le cadre du présent projet.

I.2 - Mise en œuvre de l'outil «IBP» et animation des propriétaires forestiers



Afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts, un nouvel outil intitulé « Indice de Biodiversité Potentielle » a été développé par l'Institut de Développement Forestier (IDF) et l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA). A partir de relevés de terrain prenant en compte dix facteurs différents tels que les essences forestières, la structure de végétation, la présence de divers microhabitats, la présence de milieux ouverts, rocheux ou aquatiques ou encore la continuité temporelle de l'état boisé, cet outil permet d'évaluer la capacité d'accueil d'une parcelle forestière en termes de biodiversité et d'identifier les leviers qui favorisent cette dernière.

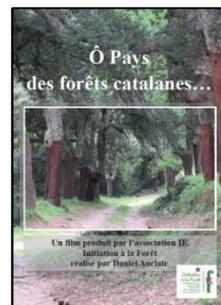
L'objet de ce volet opérationnel, porté par le Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon, était de tester cet outil en accord avec les propriétaires concernés sur dix propriétés forestières ayant des caractéristiques différentes (peuplements, régions forestières, orientations, etc.) afin d'établir un diagnostic et des préconisations de gestion forestière (cf. Annexe 2).

Au-delà de l'animation des propriétaires forestiers intégrés dans cette action pour lesquels une réunion de restitution et d'échanges a été organisée en novembre 2014, une sensibilisation générale des propriétaires privés a été réalisée au travers de rencontres et d'accompagnements techniques.

I.3 - Développement d'outils et d'actions de sensibilisation sur la biodiversité

Une meilleure prise en compte de la biodiversité en forêt passe nécessairement par la sensibilisation de divers acteurs, et notamment du grand public. C'est pourquoi plusieurs actions ont été menées dans le cadre de ce projet par l'association d'éducation à l'environnement « Initiation à la forêt » afin de développer et/ou de mettre en œuvre des outils de sensibilisation et de formation (cf. Annexe 3).

Tout d'abord, un film intitulé « Ô Pays des forêts catalanes » a été produit par l'association IF. D'une durée de 65 minutes, ce dernier montre la diversité et la richesse des forêts du Pays Pyrénées-Méditerranée tout en sensibilisant le spectateur à leur fragilité et leur utilité. De nombreux organismes y sont représentés ainsi que divers éléments concernant les écosystèmes forestiers, la faune et la flore, la gestion sylvicole, l'utilisation du bois et du liège, le risque incendie, le patrimoine et l'enchantement apporté par nos forêts. L'inauguration a eu lieu le 21 mars 2015 devant plus de 200 personnes à l'occasion d'une manifestation co-organisée par l'association « Initiation à la Forêt » et le Pays Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts.



Par ailleurs, plusieurs soirées-débats ont été organisées en lien avec la biodiversité forestière dans le cadre du cycle de conférences mensuelles en accès gratuit « Les Rencontres de la Forêt » proposé par l'association IF. En moyenne, ce sont 50 personnes qui participent à chacune des conférences. A titre d'exemple, voici quelques sujets abordés sur 2013/2014 : le monde des chauves-souris, les plantes médicinales forestières, la gestion forestière et la biodiversité (intervention du CRPF pour présenter l'Indice de Biodiversité Potentielle), la chasse durable et la biodiversité, le retour du loup, les papillons de lisières forestières, les rapaces ou encore le chat sauvage des Pyrénées.

En parallèle, une conférence intitulée « La biodiversité de nos forêts, quelle prise en compte ? » a été réalisée par le Pays Pyrénées-Méditerranée et la Réserve Naturelle Nationale de Prats-de-Mollo lors de la première édition en 2014 de la manifestation « A la découverte des forêts catalanes » co-organisée dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts. Ce temps d'échanges sur la thématique de la biodiversité en forêt a réuni une trentaine de participants (cf. Annexe 4).

Enfin, dans l'objectif de démultiplier les actions de sensibilisation, deux formations ont été organisées à destination des animateurs et éducateurs agissant auprès des jeunes publics. Ainsi, une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) en approfondissement environnement et une formation « Animation forêt méditerranéenne, randonnée et outils pédagogiques » ont été proposées en octobre 2013 avec l'appui de partenaires.

Suite à ces premières expériences réalisées dans le cadre de ce projet, l'association IF a décidé de poursuivre ces actions de formations (une formation en 2014 et deux formations prévues pour 2015).

XX

L'ensemble des actions prévues dans la candidature initiale ont ainsi pu être menées à bien par les trois partenaires de ce projet, et ce grâce à l'appui de nombreux autres organismes. Le projet a été suivi et évalué par un comité de pilotage et des opérations de communication ont eu pour vocation d'informer largement les partenaires et de la population du territoire sur l'avancée et les résultats du projet.

II. Synthèse du suivi et de l'évaluation du projet

II.1 - Mise en place d'une gouvernance pluridisciplinaire autour de l'action

Afin de garantir d'une part le partage et l'appropriation de la stratégie territoriale en faveur de la biodiversité en forêt du Pays Pyrénées-Méditerranée et d'autre part le suivi et l'évaluation du projet dans sa globalité, un comité de suivi de l'action a été mis en place (par décision du comité de pilotage des Chartes Forestières de Territoire du 20/12/2012). Pluridisciplinaire, afin de regrouper les différents acteurs concernés par cette démarche, ce comité de suivi est composé de collectivités territoriales, d'organismes professionnels forestiers, d'associations environnementalistes et d'éducation à l'environnement ainsi que d'institutions et de partenaires financiers (cf. Annexe 5).



Le comité de suivi de l'action « Intégration de la biodiversité dans les Chartes Forestières de Territoire » s'est réuni à deux reprises : lors du lancement du projet pour échanger sur les objectifs de l'action et la méthodologie (réunion du 21/03/2013 à Maureillas Las Illas) puis en fin de projet pour en faire le bilan global ainsi qu'amender et valider la stratégie territoriale de biodiversité en forêt (réunion du 11/12/2014 au Boulou). Animée par le Pays Pyrénées-Méditerranée avec la participation du CRPF et de l'association IF, chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu retraçant les principaux échanges (cf. Annexe 5).

II.2 - Bilan évaluatif du projet au travers d'indicateurs

Tout d'abord, il peut être souligné que l'ensemble des opérations prévues initialement ont été menées à bien dans le cadre de ce projet, et ce de manière concertée : l'élaboration d'une Stratégie Territoriale en faveur de la Biodiversité en Forêt, la mise en œuvre de l'Indice de Biodiversité Potentielle sur une dizaine de propriétés forestières et l'établissement de préconisations de gestion, la création d'un film de sensibilisation, l'organisation de deux formations et de plusieurs conférences-débats sur la thématique de la biodiversité forestière. La coordination, le suivi et l'évaluation ont également été réalisés par l'animatrice des Chartes Forestières de Territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée, avec l'appui des partenaires, à travers la gestion administrative et financière du dossier, la mise en place et l'animation d'une gouvernance concertée et diversifiée en termes d'acteurs, la définition d'indicateurs d'évaluation et la rédaction du présent rapport intégrant un volet d'évaluation.

Afin d'évaluer les opérations menées dans le cadre du projet, divers indicateurs de suivi ont donc été identifiés et validés par le comité de suivi de l'action lors du lancement du projet. Le présent bilan évaluatif du projet s'appuie sur ces derniers :

- Nombre et typologie des réunions organisées dans le cadre du projet
- Nombre et typologie des personnes sollicitées /mobilisées dans le cadre du projet
- Stratégie de biodiversité : Volume de données collectées + % surface CFT couvert par les données + Nombre de pistes d'action identifiées dans la stratégie
- Mise en œuvre IBP : Nombre de propriétés concernées + Surface concernée par rapport surface totale PSG + Nombre de préconisations identifiées/mises en œuvre
- Création du film : Nombre de projections réalisées + Bilan de la diffusion

Toutefois, certains semblent a posteriori peu pertinents ou difficilement quantifiables ; c'est pourquoi ils ne seront pas tous utilisés dans le cadre de l'évaluation ci-dessous alors que d'autres éléments complémentaires sont apportés.

Dans le cadre du projet, ce sont 2 comités de pilotage qui ont été organisés rassemblant 45 participants, 8 réunions techniques pour un total de 77 participants, 2 formations pour 15 stagiaires et 11 conférences de sensibilisation sur la thématique de la biodiversité forestière pour 530 participants. De très nombreuses personnes/structures ont donc été sollicitées et mobilisées.

A titre d'exemple lors de l'élaboration de la Stratégie Territoriale en faveur de la Biodiversité en Forêt, ce sont 27 organismes (pour 51 personnes) qui ont été sollicités pour l'obtention de données, ainsi que 23 experts forestiers, agricoles et naturalistes mobilisés pour analyser ces dernières et faire ressortir les enjeux du territoire. L'hétérogénéité des données collectées en matière de format, de précision et de mise à jour rend impossible toute interprétation du volume total des données ou de leur couverture sur le périmètre des Chartes Forestières de Territoire. On peut toutefois indiquer que la stratégie présente un état des lieux ayant permis de faire ressortir différents enjeux sous forme de diverses cartes indicatrices et plusieurs objectifs déclinés en une trentaine de pistes d'action.



La mise en œuvre de l'Indice de Biodiversité Potentielle a été réalisée sur dix propriétés forestières selon l'objectif qui était initialement fixé. Ainsi, neuf propriétaires privés ont bénéficié de cette action (soit neuf propriétés sous Plan Simple de Gestion sur les 87 PSG du territoire) ainsi que le Conseil Général des Pyrénées-Orientales sur sa forêt départementale. Globalement, ce sont une dizaine de préconisations qui ont été identifiées (et adaptées à chaque propriété) et leur mise en œuvre interviendra à partir de 2015. Une réunion de restitution des résultats a regroupé 13 participants.

Concernant la création du film « Ô Pays des forêts catalanes », le tournage s'est effectué sur une quinzaine de lieux répartis sur l'ensemble du territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée avec l'intervention d'une vingtaine de personnes d'organismes différents sans compter les stagiaires adultes des formations et les élèves participant au projet « A l'école de la forêt » mené par l'association IF. Sa sortie ayant eu lieu en fin d'année 2014, aucune projection publique n'a pu être réalisée sur la période du projet. Toutefois, son inauguration en mars 2015 sur la commune de Céret a rassemblé plus de 200 personnes.

Le projet a été mené de novembre 2012 à décembre 2014, soit sur 26 mois. Initialement le projet devait durer 18 mois jusqu'en juin 2014 mais certaines difficultés ont conduit les partenaires à solliciter un allongement du délai par avenant (comme la majorité des porteurs de projet à l'échelle nationale). Une des principales difficultés réside dans l'obtention et la capitalisation des données naturalistes existantes. En effet, les structures compétentes, souvent tête de réseau pour le Système d'Information pour la Nature et les Paysages, n'avaient pas forcément le temps et les moyens humains/financiers de traiter rapidement nos demandes. Au-delà, des problématiques d'harmonisation des données se sont posées, retardant le projet dans la réalisation de l'état des lieux de la stratégie. En parallèle, la phase de terrain pour la mise en œuvre de l'IBP ou encore le travail de montage du film ont demandé plus de temps que prévu. Ceci explique le besoin de repousser la date de fin du projet au 31 décembre 2014.

En termes de limites, l'absence de budget initial dans le cadre du projet pour réaliser des inventaires naturalistes complémentaires aux données existantes a été un frein. L'état des lieux de la biodiversité forestière aurait pu être amélioré et apporter davantage de réponses aux acteurs locaux. Toutefois, ces opérations sont souvent très coûteuses et il avait été choisi de pousser l'action globale sur la sensibilisation de divers publics et d'insister sur l'intégration de la biodiversité dans la gestion courante des forêts au travers de l'IBP afin d'avoir une action efficace. Cet enjeu a donc été clairement identifié dans la stratégie avec des pistes d'actions visant à améliorer la connaissance sur la biodiversité de nos forêts.

Ce projet innovant a reçu un retour favorable des acteurs du territoire, notamment lors du comité final de l'action. L'important travail effectué a été reconnu ainsi que l'intérêt de la mise en réseau d'acteurs n'ayant pas toujours l'habitude de travailler ensemble, et ce dans un cadre neutre et constructif. Chacun a pu mieux appréhender les problématiques des autres, facilitant ainsi les échanges.

II.3 - Communication réalisée autour du projet

Afin d'assurer une information efficace et continue sur le projet et son état d'avancement, plusieurs outils de communication ont été mis en place à destination de différents publics.

Tout d'abord, l'élaboration d'une fiche demandée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) présente le contexte et les objectifs généraux du projet (cf. Annexe 6). Cette dernière est disponible en téléchargement au niveau national sur le site du Ministère.

En parallèle, une fiche synthétique sur le projet a été intégrée au catalogue régional des actions des Chartes Forestières de Territoire édité en 2013 par les Communes Forestières du Languedoc-Roussillon (cf. Annexe 6). Le catalogue a été imprimé en nombreux exemplaires et diffusé à l'échelle régionale auprès des élus communaux et intercommunaux ainsi qu'aux partenaires techniques et institutionnels.



De manière plus locale, l'avancement du projet était présenté dans la lettre de communication bisannuelle du Pays Pyrénées-Méditerranée. Ainsi, les élus et partenaires techniques ont été informés régulièrement de l'avancée du projet au travers des cinq lettres parues pendant la période du projet. Une demi-douzaine d'articles ont également été insérés sur le site Internet du Pays pour un total de fréquentation de 3350 visites.

Pour clôturer le projet, un communiqué de presse a été proposé aux journaux locaux suite au comité final du projet afin d'informer la population sur les actions menées et de la validation de la Stratégie (cf. Annexe 6).

Enfin, le Pays Pyrénées-Méditerranée en tant que maître d'ouvrage a participé aux deux séminaires nationaux organisés spécifiquement dans le cadre de l'appel à projet 2012 pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (en novembre 2013 et avril 2015). Son intervention a d'ailleurs été sollicitée lors du séminaire à mi-parcours pour présenter les spécificités du projet porté par le Pays et ses partenaires, en lien avec le projet mené à l'échelle régionale par les Communes Forestières du Languedoc-Roussillon.

XX

CONCLUSION & PERSPECTIVES

En conclusion, ce projet innovant a été une belle réussite avec l'engagement d'une dynamique sur la prise en compte de la biodiversité en forêt. De nombreuses perspectives ont été identifiées et il s'agit de manière générale de poursuivre les actions déjà en œuvre et d'en développer de nouvelles avec la participation de différents organismes porteurs de projet.

Concernant la Stratégie Territoriale en faveur de la Biodiversité en Forêt, l'objectif premier sera d'intégrer cette dernière au cœur des Chartes Forestières de Territoire qui sont en cours de révision sur l'année 2015 et d'en assurer l'animation et l'ingénierie financière pour la mise en place des actions.

Concernant le volet lié à l'Indice de Biodiversité Potentielle et l'animation des propriétaires forestiers, l'objectif est d'utiliser le plus systématiquement possible l'IBP dans les documents de gestion et lors d'interventions sylvicoles. La sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires sont à poursuivre ainsi que le développement de références de gestion forestière en faveur de la biodiversité.

Plus largement, la sensibilisation et la formation de divers publics sur la biodiversité en forêt sont essentielles. C'est pourquoi de nouvelles formations à destination des éducateurs locaux seront organisées ainsi que la diffusion du film et la poursuite du cycle de conférences mensuelles.

Ainsi, de nombreuses actions sont encore à prévoir en faveur de la biodiversité en forêt dans l'optique de renforcer la dynamique en place, avec le soutien des collectivités, des partenaires techniques et évidemment des partenaires financiers.

LISTE DES ANNEXES DU RAPPORT

- ✕ Annexe 1 - Stratégie territoriale en faveur de la biodiversité en forêt
- ✕ Annexe 2 - Rapport d'exécution du Centre Régional de la Propriété Forestière
- ✕ Annexe 3 - Rapport d'exécution de l'association «Initiation à la Forêt» et documents complémentaires
- ✕ Annexe 4 - Bilan de la manifestation « A la découverte des forêts catalanes » de 2014
- ✕ Annexe 5 - Composition et comptes-rendus des réunions du comité de suivi de l'action
- ✕ Annexe 6 - Eléments de communication autour du projet (fiche, article de presse, etc.)

XX

COORDONNEES DES PARTENAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : Pays Pyrénées-Méditerranée

Adresse postale : Maison des Services Publics - 6 bd Simon BATLLE - 66400 CERET
Téléphone : 04 68 87 43 24 (standard) / Fax : 04 68 87 37 89
Site Internet : www.payspyreneesmediterranee.org

Personne Ressource : Mathilde GUITTET - Animatrice des Chartes Forestières de Territoire
Email professionnel : mathilde.guittet@payspyreneesmediterranee.org

PARTENAIRE : Centre Régional de la Propriété Forestière

Adresse postale : Maison des Vins et des Vignerons - 19 av. de Grande Bretagne - 66006 PERPIGNAN cedex
Téléphone : 04 68 55 88 02 (standard) / Site Internet : www.crfp-lr.com

Personne Ressource : Bruno MARITON - Technicien forestier du CRPF (Antenne Pyrénées-Orientales)
Email professionnel : bruno.mariton@crpf.fr

PARTENAIRE : Association « Initiation à la Forêt »

Adresse postale : Centre de ressources - 23 route du liège - 66490 VIVES
Téléphone : 04 68 83 39 70 (standard) / Site Internet : <http://www.initiation-foret.com>

Personne Ressource : Joëlle LANDAIS - Chargée de mission d'éducation à l'environnement
Email professionnel : initiation-foret@live.fr